

## OCTROI DE VACANCES VICE-PRÉSIDENTE—RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Consœurs, confrères,

Depuis quelques années, Hydro-Québec s'est doté d'un système centralisé de gestion des vacances pour les employés de la VPRD. Plusieurs problématiques ont déjà été soulevées et dénoncées par votre structure syndicale depuis son entrée en vigueur.

Or, pour la prochaine année de référence (2015-2016), le calendrier de vacances de chaque site sera disponible à partir du 1er avril prochain par l'entremise de votre gestionnaire respectif.

Par conséquent, les groupes d'employés de chaque site peuvent, dès le 1er avril, demander d'imprimer le document et de se réunir en fin d'une journée afin d'effectuer leurs choix de vacances respectifs tout en respectant les ratios demandés et en inscrivant leurs initiales sur le document en confirmant qu'il n'y aura plus de changement de date suite à l'exercice.

Par la suite, chaque employé saisit ses choix personnels dans le système centralisé des vacances; le gestionnaire confirme que l'exercice est complété et doit être analysé en priorité afin d'obtenir l'autorisation finale dans les plus brefs délais.

Advenant le cas où les groupes d'employés décident de ne pas se réunir, chaque employé doit saisir ses choix de vacances dans le système avant le 30 avril prochain. Au plus tard le 4 mai, Hydro-Québec fera un retour sur les choix exprimés pour les vacances du mois de mai, et au plus tard le 19 mai 2015 pour les choix exprimés de juin à décembre.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre structure syndicale.

Syndicalement,

**Fiers de notre passé**  
**MAÎTRES DE NOTRE AVENIR**

*Richard Perreault,*  
*Président provincial*

*Sylvain Dubreuil,*  
*Secrétaire général*